



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 01 SEPTEMBRE 2025

PROCES-VERBAL N°2

Présents :

Jérôme BOSCARI – Jean-Yves ARRIGONI – Marie-Line BALDASS – Christelle BOSCARI -
Guillaume BOUTINES - Philippe COLLADO – Jean-Pierre FAURE – Chrystelle FERRIE –
Cédric ICHE - Michel LEPKOWICZ – Joël MESTRE - Nicolas NEZRY - Jean-Jacques ROYER
– Éric SAMARA - Nicolas SOBECK - Jean-Claude SOLETO - Dany SOWINSKI –

1

Invités : Romain PORTELA – Brigitte VERNIS – Badr BEN AMAR - Romaric ARNON CTD
DAP 82 - Daniel TRISTAN CTD 82. (Ne participent pas au vote du CODIR)

Excusés :

Corentin DA COSTA - Leslie DELRIEU - Rémi PLANCHENAU – Alexandre MOUEDDED
TROJET –

INFORMATIONS LIMINAIRES :

Les présentes décisions, en application de l'Article 17 des Règlements Généraux de la
Ligue de Football d'Occitanie, à l'exclusion notamment de celles relevant de la vie et de
l'organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission
Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans un délai de sept jours dans le
respect des conditions de forme et de délais de l'article 190 des Règlements Généraux
de la FFF.

1) Ouverture de séance

À 18H45 par le Président Jérôme BOSCARI.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur présents.

Cette nouvelle saison 2025/2026 marquera les 80 ans du District 82. Un comité d'organisation est créé sous la houlette de Christelle BOSCARI.

Le Séminaire des Présidents aura lieu le dimanche 07/09 au District 82 à Montauban. L'ordre du jour a été expédié à tous les présidents de clubs au mois d'août (**Annexe 1**).

Une réunion Territoire Nord Occitanie (Tarn/Lot/Tarn & Garonne/Aveyron-Lozère) s'est tenue à Montauban le 29/08 sur l'organisation des championnats « jeunes ». Les règlements territoriaux pour la saison 2025-2026 ont été présentés au CODIR LFO du 30/08/25 pour validation.

2) VOLET ADMINISTRATIF

- **Approbation des Procès-Verbaux**

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité des membres présents les procès-verbaux suivants :

2

Date	Commissions	N° PV	Date de Parution
24/07/2025	Commission Gestion des Compétitions	1	
14/08/2025	Commission Gestion des Compétitions	2	
18/08/2025	Commission Gestion des Compétitions	3	

- **RAPPEL Des dates importantes Saison 2025/2026**

Séminaire des Présidents de Clubs matinée du **dimanche 07 septembre 2025**

Réunion U15/U17/U19 le **lundi 08 septembre 2025**

Rentrée du foot U11G le **samedi 13 septembre 2025**

Journée de rentrée des Arbitres le **dimanche 14 septembre 2025**

Rentrée du foot U9 G le **samedi 20 septembre 2025**

Rentrée du foot U7 le **samedi 27 septembre 2025**

Trophée des Champions Jean Verbeke le **dimanche 02 novembre 2025**

Festival U13 Pitch Phase départementale le **samedi 28 mars 2026**

Finale des jeunes U15/U15F/U17 le **jeudi 14 mai 2026**

Journée Nationale des Débutants le **samedi 30 mai 2026**

Finale des Coupes du District le week-end des **06 et 07 juin 2026** (sous réserve)

Journée des Féminines le **samedi 13 juin 2026**

- **Appel à renouvellement des Commissions du District Tarn & Garonne**

Les nouvelles demandes et démissions des différentes commissions départementale sont traitées et validées lors de ce Comité Directeur :

- **Pôle Sportif**

- Commission Technique

Candidatures de Mmes BENALI Dounia et LE PAREUX Mélinée ;

Démission : Mr SATORI Mohamed.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents les mouvements de la Commission.

- **Pôle Juridique**

- Commission Statut des éducateurs

Démission : Mr FAUSTINO Thomas.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents le mouvement de la Commission.

- **Pôle Développement et Structuration des Clubs**

- Commission des Terrains – Infrastructures FAFA

Démission : Mr COYNE Jean-Philippe.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents le mouvement de la Commission.

- **Organisation de la Commission Départementale de l'Arbitrage (C.D.A) du Tarn & Garonne Saison 2025-2026**

Représentant de club n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage, la C.D.A, suite aux candidatures reçues, propose Mr Tarek SAOU, Président du club de Montbeton/Lacourt pour intégrer la commission.

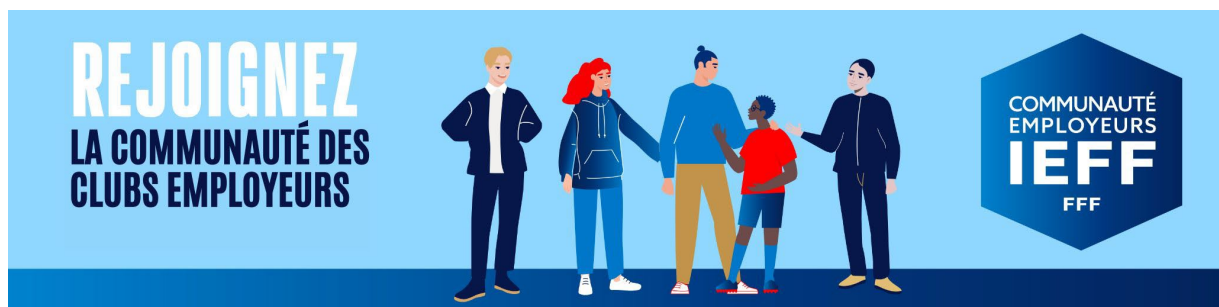
Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents la candidature de Mr SAOU Tarek pour intégrer la Commission de la C.D.A du Tarn & Garonne pour la Saison 2025-2026.

- **Mail de la Ville de Montauban pour invitation à la Fête des Sports**

Le samedi 06 septembre 2025 à 9h au cours Foucault à Montauban.

- **Emploi IEFF (Institut Emploi Formation du Football)**

Le 18 août dernier, la Communauté Employeurs IEFF a été lancée à travers une communication nationale à destination des clubs, dirigeants et éducateurs. Cette Communauté permettra aux clubs d'accéder en temps réel à des opportunités de financements, une veille régulière et au partage de bonnes pratiques sur la thématique de l'emploi. Un kit contenant tous les outils de communication nécessaires à la diffusion sur les territoires.



- **Reconduction du chèque Sport Collégiens de 30€ du Conseil Départemental du Tarn & Garonne**

4

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne porte une politique ambitieuse pour le développement du sport et des loisirs en Tarn-et-Garonne. **Une aide de 30 €** par collégien **en classe de 6ème** est proposée pour financer une partie de l'adhésion à une activité sportive en club, sous la forme d'un coupon nominatif adressé à chaque jeune et remis par son établissement scolaire. Cette action est reconduite pour la saison 2025/2026.



- **Invitation par mail du 29/08 au secrétaire général Tournoi de rentrée Confluences FC**

Tournoi de rentrée U11 et U13 le dimanche 14 septembre 2025 sur le terrain du stade de Cadossang de Moissac.

- **Invitation par mail du 14/08 du Tournoi de pré-rentrée J.E.M**

Tournoi de pré-rentrée U14 et U15 le samedi 06 septembre 2025 sur le terrain du stade Port Canal à Montauban.

Présence de Jean-Yves ARRIGONI.

- **Point Services Civiques**

Autorisation de 65 missions de Services Civiques pour le District 82.

77 demandes reçues au District à ce jour et d'autres sont à venir.

22 missions ont déjà été validées pour le 01/09/2025. Une 1ère réunion s'est déroulée le 31/08/25.

Pour les jeunes validés pour le 01/10, une 2ème réunion est prévue le 22/09.

- **Rappels Règlements Certificat Médical licence F.F.F**

Mail du 05/08 de la Ligue de Football d'Occitanie, qui rappelle les dispositions en vigueur concernant la présentation du certificat médical pour la pratique du football. Conformément à la réglementation de la Fédération Française de Football, le certificat médical reste obligatoire pour toute première demande de licence.

Pour les renouvellements, le licencié doit répondre au questionnaire de santé, sous réserve que toutes les réponses soient négatives et que le dernier certificat médical date de moins de 3 ans.

Nous vous demandons donc de bien vouloir vous assurer que chaque joueur/joueuse soit en conformité avec ces règles avant toute participation à un entraînement ou une rencontre officielle.

Nous attirons particulièrement votre attention sur un point essentiel : **la falsification des certificats médicaux** est strictement interdite. Tout document frauduleux, tel qu'un certificat médical copié, une fausse visite médicale ou toute autre forme de manipulation, expose non seulement le joueur à des risques pour sa santé, mais également le club à de graves sanctions disciplinaires. Cette pratique peut entraîner des conséquences lourdes, tant sur le plan administratif que légal.

Il est de votre responsabilité, en tant que club, de vérifier les documents fournis et de conserver les justificatifs nécessaires.

Nous vous prions donc de veiller à la conformité des certificats médicaux et de ne pas tolérer toute forme de falsification au sein de vos équipes.

Nous comptons sur votre vigilance et votre engagement pour garantir le respect des règles en vigueur et la sécurité de tous les pratiquants.

- **Proposition de conciliation St Nauphary A.C du 01/09/25**

St Nauphary A.C a saisi le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F) via la conférence des conciliateurs contre la décision du 27 juin 2025 de la Commission de gestion des compétitions séniors du district 82.

Le conciliateur du C.N.O.S.F désigné dans le cadre de la requête du ST NAUPHARY A.C., a proposé au club requérant de s'en tenir à la décision de rétrogradation de son équipe réserve du championnat Départemental 2 vers le championnat Départemental 3. Dans le même temps, le conciliateur a proposé au District du Tarn-et-Garonne de réintégrer, malgré l'absence d'engagement d'une équipe réserve avant la date de clôture des engagements, cette équipe dans le championnat Départemental 3.

Dans un esprit de conciliation, Le club de St Nauphary A.C doit également renoncer à tout recours y afférent, en se désistant de la procédure d'appel en cours devant la Ligue de Football d'Occitanie, éteignant ainsi tout litige relatif à la décision litigieuse et à ses suites.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents la proposition de conciliation du C.N.O.S.F.

6

3) VOLET FINANCIER

- Michel LEPKOWICZ fait le point des clubs qui ont encore un montant dû au District à date.

21K€ sont encore dus par les clubs.

4) VOLET SPORTIF

Jean-Claude SOLETO, Président de la Commission de Gestion des Compétitions, présente l'organisation des championnats Séniors Masculins et Féminins ainsi que des championnats jeunes U15 et U17.

- **Séniors Masculins Saison 2025/2026**

La Ligue de Football d'Occitanie a pris note de la radiation à l'encontre du RC VEDASIEN, laissant une place vacante en championnat Régional 2. La C.R.G.C, en date du 12/08 dernier, a proposé à la JUVENTUS PAPUS (perdant finale maintien R2) de combler la place laissée vacante en R2 et a proposé, en conséquence, au FC LOMAGNE

82 (second du district classé septième, article 10 règlements L.F.O) de combler la place laissée vacante en R3 par la Juventus Papus,

Le FC Lomagnes 82 ayant accepté le 13 Aout 2025 cette accession en R3 Ligue, une place est laissée vacante dans le championnat D1 (PV N°2 Commission Gestion des Compétitions du 14/08/2025).

Le championnat D1, pour la saison 2025/2026, sera à 11 équipes sachant que le 11ème de la poule sera le dernier de la D1 et descendra automatiquement en D2.

De ce fait, 3 montées auront lieu en championnat D2.

Le championnat de D2 sera composé de 2 poules de 10 équipes chacune.

Le championnat de D3 sera composé de 29 équipes (dans l'attente de la décision de conciliation de St Nauphary A.C)

Le championnat de D4 sera composé de 13 équipes.

- **Séniors Féminines Saison 2025/2026**

13 équipes + 1 équipe du Lot sont engagées dans le championnat D1.

Avec 14 équipes engagées, 2 Poules de 7 formeront la 1^{ère} Phase de ce championnat.

1^{ère} Phase : 2 Poules de 7 en phase Aller-Retour Soit 14 Journées.

2^{ème} Phase :

- 1 Poule composée des équipes classées aux 1^{ère} et 2^{èmes} places joueront le titre de championne de D1 en phase Aller-Retour Soit 5 Journées.
- 1 Poule composée des équipes classées aux 3^{ème} et 4^{èmes} places joueront en phase Aller-Retour Soit 5 Journées.
- 1 Poule composée des 6 autres équipes joueront en phase Aller Soit 6 Journées.

7

Début du championnat **le week-end du 27 et 28 septembre 2025.**

Le Comité de Direction du District du Lot dans sa séance du 28/08 a donné un avis favorable à la création de l'entente séniors féminines **ENT.CAZALS MONCLERA et l'US DEGAGNACOISE** du Lot et a validé l'intégration de cette entente au championnat féminin à 8, organisé par le District du Tarn & Garonne.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents l'intégration de l'entente ENT.CAZALS MONCLERA et l'US DEGAGNACOISE dans le championnat Séniors féminines à 8 pour la saison 2025/2026.

- **Championnat jeunes U15/U17**

Championnat U17 D1, 10 équipes engagées.

Championnat U17 D2, 15 équipes engagées.

Championnat U15 D1, 9 équipes engagées.

Championnat U15 D2, 25 équipes engagées.

Présentation du calendrier général jeunes U15/U17 et réunion de rentrée prévue le 08/09.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents la présentation de l'organisation des championnats Séniors Masculins, Séniors Féminines à 8 et les championnats jeunes U15 et U17 pour la saison 2025/2026.

- **Championnat U18**

Demande du club de l'A.A. GRISOLLES à engager une équipe en championnat U18 dans le championnat géré par le District de football de la Haute Garonne.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents l'intégration de l'équipe U18 de l'A.A.GRISOLLES dans le championnat U18 géré par le District de Football de la Haute-Garonne pour la saison 2025/2026.

- **Championnat U19 Territoire**

10 équipes engagées dans ce championnat U19 Territoire Secteur Nord géré par le District du Tarn. Les clubs de Coq.Montech, FC les 2 Rives 82, FC Brulhois et l'entente Cazes Q.Séoune représenteront le Tarn & Garonne.

- **Championnat U16 Territoire**

Pas de championnat U16 Territoire Secteur Nord pour la saison 2025/2026.

- **Championnat U14 Territoire**

12 équipes engagées dans ce championnat U14 Territoire Secteur Nord géré par le District du Lot. Les clubs de St. Caussade et de la J.E.M représenteront le Tarn & Garonne.

8

- **Championnat U15F Territoire**

11 équipes engagées dans ce championnat U15F Territoire Secteur Nord géré par le District du Tarn. Les clubs de FC Garonne Gascogne, St.Caussadais, FC Brulhois, US Malause, Castel Gandalou, Confluences FC, Montbartier et l'entente Lomagnes 82/St Nicolas représenteront le Tarn & Garonne.

- **Règlements Championnats Séniors Masculins, Séniors Féminines et jeunes U15/U17**

Présentation des différents règlements des championnats Séniors Masculins, Séniors Féminines et jeunes U15/U17.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents la présentation des règlements des championnats Séniors Masculins, Séniors Féminines à 8 et des championnats jeunes U15 et U17 pour la saison 2025/2026.

- **Féminines – Statut de l'Arbitrage - Mutés supplémentaires**

Tout club qui dispose d'une section féminine dont une équipe participe à un championnat féminin et le termine depuis au moins un an, pourra incorporer un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe masculine ou féminine de son choix qui dispute une ou des compétitions départementales, à charge pour ce club de la désigner avant le 1 Septembre.

Toutefois, ce club sera tenu de désigner, au District Tarn & Garonne de football, l'équipe où évoluera ce muté supplémentaire, au cours de la saison, **avant le premier match de compétition officielle de cette équipe.**

Le club qui, pendant les 2 saisons précédentes, a compter dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un ou plusieurs arbitres non licenciés joueurs, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, **sur sa demande**, un joueur ou plusieurs joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles.

À ce jour, huit clubs ont fait parvenir au District leur demande de mutés supplémentaires.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres le tableau ci-dessous des mutés supplémentaires.

N° Affiliation	CLUBS	Statut Arbitrage	Équipe Féminine	Équipe d'affectation Muté(s) Supplémentaire(s) Période Normale de Mutation
561 120	CORBARIEU A.C	X		Séniors D1
516 623	F.C. ALBIAS	X	X	Séniors D2 les 2
534 344	A.S BRESSOLS		X	Séniors D1
506 029	LA NICOLAÏTE		X	Séniors D3
509 294	U.S MALAUSE		X	Séniors D1
506 016	CAZES O.		X	Séniors D2
546 531	F.C BRULHOIS		X	Séniors D1
505 949	ST. CAUSSADE	X	X	Séniors D1 Les 2

- **Calendrier Championnat Séniors Masculins D2 Poule B**

Suite à la montée du FC Lomagnes 82 en championnat R3, le club se trouve avec une occupation des terrains surchargée durant la saison. Sur proposition de la Commission de Gestion des Compétitions, le club du FC Lomagnes 82 équipe 2 remplace le club de

Monclar/Verlhac U.S sur le calendrier. Le club de Monclar/Verlhac U.S a validé le changement.

- **Réunions du Foot d'animation siège District 82**

- Foot à 11 : lundi 8/09 à 19h
- Foot à 8 : mardi 9/09 à 19h
- Foot à 4/5 : lundi 15/09 à 19h
- Foot féminin jeunes : jeudi 25/09 à 19h

Le samedi 20/09 aura lieu la rentrée pour les équipes U9G et le samedi 27/09 pour les équipes U7G. Nous tâcherons de missionner un membre de la commission technique sur chaque plateau en fonction de leur disponibilité. Celui-ci sera chargé d'organiser sportivement le plateau, le club support de tracer les terrains et de prévoir les documents et les goûters.

La rentrée du foot féminin d'animation aura lieu le samedi 04/10 (lieu à déterminer).



10

- **Actions Techniques (Interventions Romaric ARNON et Daniel TRISTAN)**

Recrutement Section Sportives 6ème / 5ème / 4ème Collège St Théodard.

Réunion de rentrée avec les parents au District le 22/09/25.

Mélinée LE PAREUX et Julien BOYER seront les éducateurs de la section sportive.

PPF U12 / PPF U13 / PPF U14 / chez les garçons

PPF U13F / PPF U14F chez les filles

Inter secteur U12G / U13G le 10/01/2026 à Montauban.

Interdistrict U12G le 08/05/2026 à Montauban

Interdistrict U13G le 25 et 26/02/2026 à Onet Le Château.

Interdistrict U13G le 13 et 14/06/2026 à Onet Le Château.

Interdistrict U14G le 13 et 14/06/2026 à Onet Le Château.

Stage U14 Territoire à Onet le Château les 23 et 24/02/26.

Interdistrict U12F/U13F/U14F à Montauban le 08/05/2026.

Interdistrict U12F/U13F/U14F à Onet Le Château le 13 et 14/06/2026.

Présentation du calendrier des Formations saison 2025/2026 (**Annexe 3**).

Une session Formation Professionnelle Continue (FPC) pour BMF/BEF est positionnée le 10 et 11/11 à Montauban.

5) VOLET JURIDIQUE

- Pôle Arbitrage

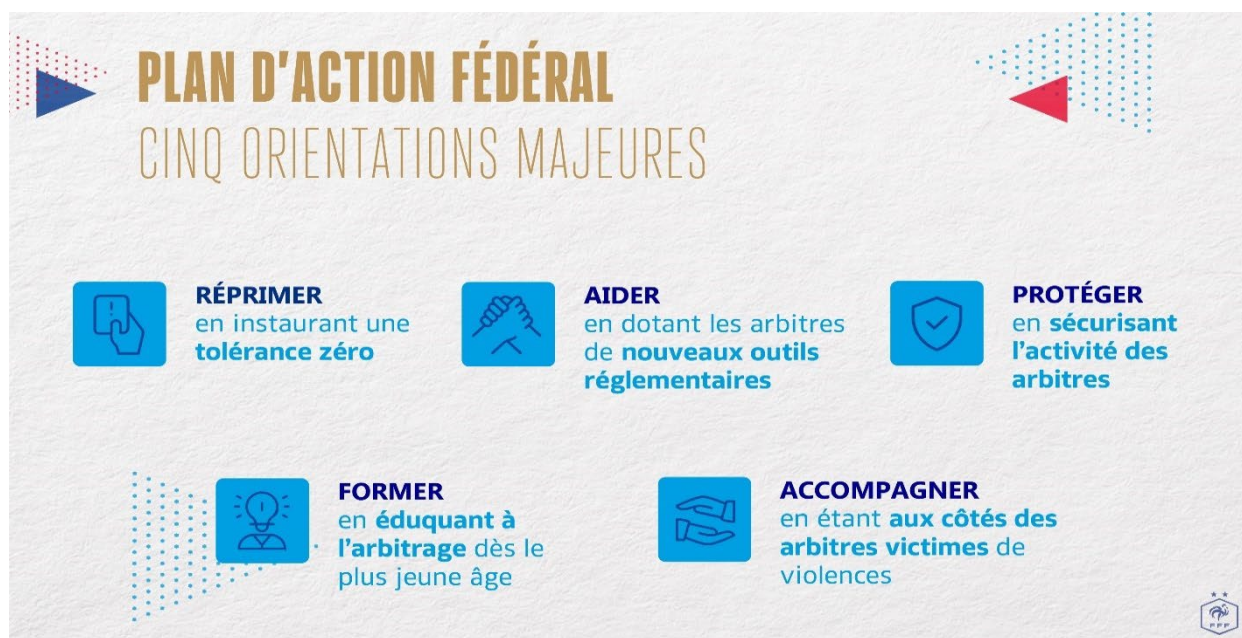
Le stage de rentrée des arbitres aura lieu **le dimanche 14/09 à Montbeton**.

Plan d'action fédéral F.F.F contre la violence et la protection des arbitres avec tolérance zéro a été présenté aux arbitres de la L.F.O.

La FFF a lancé en juin dernier un plan d'action d'ampleur inédite pour prévenir et lutter contre les incivilités et les violences sur les terrains et en dehors. Il vise en particulier à mieux protéger les arbitres.

Comportement des éducateurs = Tolérance zéro. Seul le capitaine peut parler à l'arbitre.

11



La nouvelle règle des 8 secondes pour les gardiens de but.

La F.I.F.A introduira une nouvelle règle à partir de 2025, qui concerne particulièrement les gardiens de but : **la nouvelle règle des 8 secondes**. Elle détermine combien de temps un gardien peut tenir le ballon dans ses mains.

La règle actuellement en vigueur prévoyait un coup-franc indirect dans la surface lorsque les portiers gardaient le ballon plus de 8 secondes. Mais cette sanction n'était que rarement appliquée. Pour y remédier, l'IFAB a choisi de sanctionner le gardien fautif, d'un corner pour l'équipe adverse et d'un rappel à l'ordre. Les 5 dernières secondes devront être clairement et visiblement indiquées par l'arbitre. Ce dernier devra signaler le temps restant par un geste de la main.

Formation initiale en Arbitrage (F.I.A) : les inscriptions sont ouvertes pour la première session.

La prochaine Formation Initiale en Arbitrage aura lieu les 27 et 28 septembre et 04/10 au siège du District (300 avenue du Portugal à Montauban).

Que vous soyez joueur, éducateur, ou simplement passionné, cette formation est ouverte à toutes et tous dès 13 ans.

Inscriptions obligatoires sur le site de la Ligue de Football d'Occitanie.

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE
27, 28 SEPTEMBRE ET 4 OCTOBRE

300 AVENUE DU PORTUGAL
A MONTAUBAN

CONTACT ET INSCRIPTIONS:
05.63.66.51.15
FORMATION.CDA82@GMAIL.COM

FFF LFO

- **Protocole des compétitions (Annexe 4)**

Présentation des protocoles des compétitions jeunes et seniors.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité des membres présents la présentation des protocoles des compétitions jeunes et seniors pour la saison 2025/2026.

6) DIVERS

- Réunion de la Commission du statut de l'arbitrage le 18/09 à 18h30 au District 82.
- Classement du terrain synthétique de St Nicolas en cours (J-P FAURE).

Le prochain Comité Directeur aura lieu le lundi 06/10 à 18h30. ?????

La séance est levée vers 21h20.

Joël MESTRE

Secrétaire Général



Jérôme BOSCARI

Président du District





SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS

ORDRE DU JOUR

DIMANCHE 07 SEPTEMBRE 2025

DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE
Avenue du Portugal – 82000 Montauban

- 8H30** **Accueil des Présidents / Émargement / Café**
- 9H00** Ouverture du Séminaire par le Président du District Jérôme BOSCARI
- 1** Présentation de la Saison 2025-2026
- 2** Présentation des Nouveaux Règlements et Obligations
- 3** Présentation du Programme d'accompagnement et de structuration des clubs
- 4** Intervention sur le statut et la formation des éducateurs et des arbitres
- 5** Présentation du Dispositif Service Civique Saison 2024-2025
- 6** **"Lutte contre les Incivilités"**
Intervention de M.FAUVEL (SDJES)
- 7** Questions diverses et Clôture du Séminaire
- 12H30** **Apéritif dinatoire (DIEZ Traiteur)**

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

AGIR AVEC VOUS **"Pour le Plaisir du Jeu"**

Annexe 2

ORGANISATION DE LA PRATIQUE FEMININE SAISON 2025/2026

TABLEAU DES OFFRES DE PRATIQUES 100% FEMININES

Pratique	Challenge U6/U8 F	Challenge U9/U11F	Challenge U13F	Championnat U15F		Championnat U18F	
Catégories	U6F à U8F	U9F à U11F	U12F / U13F	U14F à U15F		U16F à U18F	
Surclassement/ Sousclassement	1 U9F maxi sur toute la catégorie	Pas de surclassement. Sousclassement de U12F <u>sous dérogation</u>	3 U11F maxi/équipe. Sousclassement de U14F <u>sous dérogation</u>	3 U13F maxi/équipe.		3 U15F maxi/équipe	
Gestion	District/Territoire	District/Territoire	District/Territoire	District/Territoire	Ligue (U15F)	District/Territoire	Ligue
Effectif	Football à 3, à 4	Football à 5	Football à 8	Football à 8	Football à 11	Football à 8	Football à 11
Organisation	Plateau	Plateau	Plateau	Matchs secs	Matchs secs	Matchs secs	Matchs secs
Terrains	28 m x 21 m Ballon T3	35 à 40m x 25 à 30m Ballon T4	terrain à 8 (1/2 terrain à 11) Ballon T4	Terrain à 8 (1/2 terrain à 11) Ballon T5	Terrain à 11 Ballon T5	terrain à 8 (1/2 terrain à 11)	Terrain à 11
Durée max des rencontres	30 minutes de rencontres + 20 minutes d'atelier	40 minutes de rencontres + 10 minutes d'atelier	60 minutes + 10 minutes défi technique	70 minutes		80 minutes	

Filles nées en	Catégories d'âges	Peuvent jouer en	
2021 (1)	U5F	Equipes U6/8F	Equipes U6/U7 mixte
2020 (1)	U6F	Equipes U6/8F	Equipes U6/U7 mixte
2019	U7F	Equipes U6/8F	Equipes U6/U7 mixte
2018	U8F	Equipes U6/8F	Equipes U6/U7 mixte
2017	U9F	Equipes U9/U11 F	Equipes U6/8F (2 maxi)
2016	U10F	Equipes U9/U11 F	
2015	U11F	Equipes U9/U11 F	Equipes U12/U13 F (3 maxi)
2014	U12F	Equipes U9/U11 F (2)	Equipes U12/U13 F
2013	U13F	Equipes U12/U13 F	Equipes U14/U15 F (3 maxi)
2012	U14F	Equipes U12/U13 F (2)	Equipes U14/U15 F
2011	U15F	Equipes U14/U15 F	Equipes U16/U18 F (3 maxi)
2010	U16F	Equipes U14/U15 F (2)	Equipes U16/U18 F
2009	U17F	Equipes U16/U18 F	Equipes Seniors F (3)
2008	U18F	Equipes U16/U18 F	Equipes Seniors F
2007	U19F	Equipes Seniors F	
A partir de 2006	Senior F	Equipes Seniors F	



Equipes Seniors F (3)

(1) : possibilité de licencier une joueuse dès 5 ans révolus.

(2) : Demande de dérogation à faire auprès du district. Chaque cas sera étudié spécifiquement.

(3) : Attention aux règlements spécifiques de chaque catégorie (nombre et dossier de surclassement).

Annexe 3

CALENDRIER DES FORMATIONS

SAISON A1: E16 2025-2026

DISTRICT DISTRICT TARN & GARONNE FOOTBALL



FORMATION ou CERTIFICATION	DATES DE LA FORMATION OU CERTIFICATION (INDIQUER TOUTES LES DATES par formation)	HORAIRES Préciser par bloc de 4h ex : 8h30-12h30 / 14h-18h	LIEU <i>Indiquez l'adresse complète</i> ALT*ENTREE = retour à la ligne dans une cellule	FORMATEURS (2 max. par session)
CFI U6-U9	Samedi 18/10/2025 Dimanche 23/11/2025	9h30-12h30 et 14h-17h	POMPIGNAN ?????	ARNON Romaric - TRISTAN Daniel
CFI U6-U9	Samedi 21/02/2026 Dimanche 22/03/2026	9h30-12h30 et 14h-17h	GOLFECH	ARNON Romaric - J. Leilhan Joel
CFI U6-U9	Mardi 10/03/2026, Mardi 17/03/2026, Mardi 24/03/2026, Mardi 31/03/2026	18h-21h	EN ATTENTE du site	ARNON Romaric - LARROUTOUROU J. Iathieu
CFI U10-U13	Samedi 01/11/2025 Mercredi 26/11/2025	9h30-12h30 et 13h30-16h30 10h30-12h30 et 14h-18h	MONTBARTIER	ARNON Romaric Ou TRISTAN Daniel - SOBECK Nicolas
CFI U10-U13	Vendredi 30/01/26 Samedi 31/01/26 Vendredi 27/02/26 Samedi 28/02/26	18h30-20h30 8h30-12h30 18h30-20h30 8h30-12h30	MONTAUBAN DISTRICT TARN ET GARONNE	TRISTAN Daniel - ARNON Romaric
CFI U10-U13	Jeudi 19/03/26 Lundi 20/04/26	9h-12h30 et 13h30-15h30 9h-12h et 14h-18h	MONTAUBAN J. VERBEKE ?????	TRISTAN Daniel - ARNON Romaric
CFI U14-U19	Lundi 24/11/25 Jeudi 18 /12/25	9h30-12h30 et 13h30-16h30 10h30-12h30 et 14h-18h	MONTBETON	TRISTAN Daniel - SOBECK Nicolas
CFI U14-U19	Lundi 23/03/26 Jeudi 16/04/26	9h30-12h30 et 13h30-16h30 10h30-12h30 et 14h-18h	MONTAUBAN J. VERBEKE	TRISTAN Daniel - SOBECK Nicolas
CFI SENIORS	Samedi 03/01/26 Samedi 24/01/26	9h- 12h30 et 14h-16h30	MONTAUBAN DISTRICT TARN ET GARONNE	TRISTAN Daniel - NOBLE Sébastien
DF COACH JEUNES	Retour dossier avant le 15 Octobre 2025 Tests de sélection le 03/11/25 Positionnement le 25/11/25 Bloc 1 Montauban 15 au 17/12/25 Bloc 2 à Onet Certification au 18/02/26 Rattrapage 13/05/26	10h-12h30 et 13h30-18h 9h- 12h30 et 13h30-17h30 et le 17/12/25 9h-12h30 Idem Horaires à Onet le château	MONTAUBAN J. VERBEKE - LE CHATEAU ONET	TRISTAN Daniel - ROUJIEGOUX Jérémy



LES PROTOCOLES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE

SAISON 2025-2026

#RESPECT
SUR TOUS LES TERRAINS

LES PROTOCOLES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE

LES PROTOCOLES D'AVANT ET D'APRES MATCH

Ce protocole est obligatoire pour les championnats jeunes et seniors.
Il vise à favoriser la convivialité et l'esprit sportif.

AVANT-MATCH

- Les deux équipes entrent côte à côte à la suite des trois arbitres
- Les deux équipes se présentent face à la banderole
- L'équipe visiteuse salue en premier les arbitres puis l'équipe recevante
- Les équipes saluent respectivement les dirigeants, éducateurs, suppléants et officiels présents sur les bancs de touche du club adverse
- Les arbitres s'avancent à leur tour vers les bancs de touche et saluent les éducateurs qui font de même



Banderole #respect

APRES-MATCH

- Les arbitres se positionnent sur le rond central face aux bancs de touche
- Les deux équipes s'alignent sur les lignes du rond central
- L'équipe visiteuse salue les arbitres, les adversaires, les dirigeants et les éducateurs qui ferment la marche et quittent le terrain
- L'équipe recevante salue à son tour les arbitres et officiels
- Les joueurs regagnent leur vestiaire respectif suivis des arbitres accompagnés du délégué responsable



#RESPECT
SUR TOUS LES TERRAINS

LES PROTOCOLES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE

PAUSES D'APAISEMENT OU "TEMPS MORTS"

(Applicable dans l'ensemble des compétitions départementales.
(Toutes les pratiques sont concernées)

La pause d'apaisement est une interruption temporaire du match, décidée par l'arbitre dans le but de désamorcer une situation de tension manifeste entre les deux équipes.



OBJECTIFS

- Prévenir toute escalade conflictuelle
- Restaurer un climat serein et respectueux nécessaire à la poursuite du jeu
- Rappeler à chacun les règles de comportement et de responsabilité collective



#RESPECT
SUR TOUS LES TERRAINS

LES PROTOCOLES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE

EXCLUSIONS TEMPORAIRES

(Applicable dans l'ensemble des compétitions départementales "Libre" à l'exclusion du foot animation et du U13. Les autres pratiques (Futsal, Loisirs, Beach Soccer) ne sont pas concernées.

L'avertissement avec exclusion temporaire de 10 minutes de jeu effectif est décidée par l'arbitre pour des comportement irrespectueux ou contestataires.



DUREE:



10 minutes
de jeu effectif



OBJECTIFS

- Réponse immédiate et adaptée à des comportements irrespectueux et contestataires
- Responsabiliser les joueurs en les confrontant directement à la conséquence de leurs attitudes
- Soutenir l'autorité de l'arbitre sans alourdir son action



#RESPECT
SUR TOUS LES TERRAINS

LES PROTOCOLES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE

CONTESTATIONS D'UN OFFICIEL D'EQUIPE ET EXCLUSION TEMPORAIRE DU CAPITAINE

(Applicable dans l'ensemble des compétitions départementales "Libre" à l'exclusion du foot animation et du U13. Les autres pratiques (Futsal, Loisirs, Beach Soccer) ne sont pas concernées.

Si un officiel d'équipe (entraîneur ou dirigeant) présent sur le banc de touche conteste publiquement une décision de l'arbitre, celui-ci peut lui adresser un carton jaune.

Cette sanction entraîne l'exclusion temporaire immédiate du capitaine de l'équipe pour dix minutes de jeu effectif.



OBJECTIFS

- Prévenir les débordements en agissant dès les premiers signaux
- Impliquer directement les capitaines et les officiels dans la gestion des comportements de leur équipe

DUREE:



10 minutes
de jeu effectif



#RESPECT
SUR TOUS LES TERRAINS

LES PROTOCOLES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE

✓ A RETENIR !

La FFF et le District de Football de Tarn et Garonne s'engage pour protéger les arbitres et garantir un match plus juste et plus respectueux



Pauses d'apaisement: Une suspension temporaire du jeu pour faire baisser la tension



Exclusions temporaires: Exclusion de 10 minutes en cas de contestation ou d'irrespect



Cartons jaunes: Exclusion de 10 minutes du capitaine en cas de contestation ou d'irrespect des entraîneurs ou dirigeants présents sur le banc de touche



#RESPECT
SUR TOUS LES TERRAINS

LES PROTOCOLES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE

SCENARIO D'INTERRUPTION DE MATCH

TOLERANCE ZERO

- Situation 1: interruption - de 5 minutes - Sans retour aux vestiaires (renouvelable)

Si sécurité des acteurs et spectateurs n'est pas en jeu

Echange entre arbitre, les deux capitaines et délégué

Ex: Chants haineux ou homophobes

Jets de projectiles sans cible

- Situation 2: interruption + de 5 minutes - Retour aux vestiaires

Si sécurité des acteurs ou spectateurs est en jeu

Echange entre arbitre, délégué et responsable sécurité du club recevant et adversaire

Identification des instigateurs et demande d'expulsion

Ex: Bagarre en tribune

Menaces ++++ contre arbitres et/ou joueurs

- Situation 3: arrêt automatique - Retour aux vestiaires

En cas de blessure ou agression physique d'un acteur du jeu en raison d'incidents en tribune.

Echange entre arbitres, capitaines, délégués et membres de chaque club

Ex: Jet de pierre, de bouteille d'eau ou autre projectile sur un arbitre ou joueur

- Situation 4: arrêt de la rencontre

Si les situations 1 et 2 persistent malgré plusieurs arrêts de jeu

Ex: Match suspendu à plusieurs reprises sans amélioration



#RESPECT
SUR TOUS LES TERRAINS

